

Formations Premier Semestre 2016

INTITULE DE LA FORMATION	DATES	PROGRAMME
<p>Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer</p> <p>1^{ère} Partie</p> <p><u>Formateur :</u> GIE Afer</p> <p>Lieu : PARIS</p>	<p>17 et 18 mars</p> <p>(2 jours)</p>	<p>→ Historique de l'Afer : de sa création à aujourd'hui</p> <p>→ Les caractéristiques du contrat et son fonctionnement</p> <p>→ La gestion financière</p> <p>→ Les aspects juridiques</p> <p>→ Les aspects fiscaux</p> <p><u>Public concerné</u> : Collaborateurs ou diffuseurs</p>
<p>Diversifier avec les différents supports du contrat d'assurance vie multisupport Afer</p> <p><u>Formateur :</u> GIE Afer</p> <p><u>Intervenants</u> : A.I.F + BNP PARIBAS</p> <p>Lieu : PARIS</p>	<p>7 et 8 avril</p> <p>(2 jours)</p>	<p>→ Contexte des marchés</p> <p>→ Évolution du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer : le support Afer Eurocroissance</p> <p>→ Les outils d'aide à la diversification</p> <p>→ Les outils d'accompagnement à la diversification</p> <p>→ Le Fonds Garanti en euros et les Unités de Compte : intervention des gérants</p> <p>→ Scenari d'approche commerciale</p> <p><u>Public concerné</u> : Collaborateurs ou Diffuseurs</p>
<p>Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer</p> <p>2^{ème} Partie</p> <p><u>Formateur :</u> GIE Afer</p> <p>Lieu : PARIS</p>	<p>23 et 24 mai</p> <p>(2 jours)</p>	<p>→ Préambule : Spécificités de l'assurance vie</p> <p>→ Le devoir de conseil - le cadre réglementaire</p> <p>→ Le bon conseil - la connaissance de l'adhérent</p> <p>→ L'assurance vie, outil de complément de retraite</p> <p>→ L'assurance vie, outil de transmission</p> <p><u>Public concerné</u> : Collaborateurs ou Diffuseurs expérimentés ou ayant suivi la formation « Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer 1^{ère} partie ».</p>

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ces formations sont à votre disposition dès lors que :

- ♦ vous détenez un code de diffusion actif,
- ♦ vous nous fassiez parvenir un chèque de caution de 150 euros pour confirmer votre inscription à l'ordre du GIE Afer.

Ce chèque vous sera restitué à l'issue de la formation, excepté en cas d'absence non justifiée par écrit, au moins une semaine avant le début de la session.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous renvoyer le coupon, ci-après, et ce au plus tard 15 jours avant la session, accompagné de votre chèque de caution.

RAPPEL : Vous pouvez retrouver le programme des formations sur notre site Internet (Rubrique « Pour en savoir plus ») et effectuer votre pré-inscription.

COUPON-REPONSE FORMATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2016

Télécopie 01 40 82 24 75

A l'attention de Blandine Pinho Domenc à bdomenc@gie-afer.fr

GIE Afer - Département Distribution

36 rue de Châteaudun - 75009 PARIS

Raison Sociale :

Code :

Nom :

Prénom :

Tel :

Fax :

e-mail :

Je souhaite participer à une (ou plusieurs) des formations et joins mon chèque de caution de 150 euros :

INTITULE DE LA FORMATION

DATES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....